

Communiqué du 9 décembre 2024

Eau potable : une augmentation de 14 centimes par m³ au 1^{er} janvier 2025

Le tarif du service public de l'eau potable s'établira à 2,28 €/m³ TTC au 1^{er} janvier 2025 pour les usagers du territoire d'atlantic'eau, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à l'an dernier (environ 16,80 € de plus par an pour une facture de 120 m³).

Le tarif de l'eau potable est constitué d'une part votée par les élus d'atlantic'eau, et d'une part de redevance votée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

La part atlantic'eau

La part fixe de l'abonnement annuel n'augmente pas.

L'augmentation des tarifs porte uniquement sur la consommation d'eau potable. Pour une facture de 120 m³, qui correspond à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes, le tarif au m³ passe ainsi de 1,40 à 1,46 € HT, soit une augmentation de 4,29 %.

Pour les gros consommateurs (plus de 200 m³ par an), ce tarif passe de 1,48 à 1,56 € HT, soit une augmentation de 5,41 %.

Si l'accès à la ressource en eau est gratuit, le tarif fixé par atlantic'eau permet d'assurer un service public de l'eau potable de qualité. Il sert à financer les dépenses liées à la production, au transport et à la distribution de l'eau potable. Ainsi, atlantic'eau veille à la performance de ses réseaux (lutte contre les fuites par exemple) et investit pour sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire (interconnexion du réseau du nord de la Loire avec celui du sud de la Loire par exemple). Cette année encore, atlantic'eau subit les effets de l'inflation qui se répercute sur les dépenses d'exploitation (coût de l'énergie, des réactifs pour le traitement...)

Atlantic'eau mène par ailleurs une politique proactive pour l'amélioration de la qualité de l'eau en s'appuyant sur 3 piliers :

- le préventif pour préserver les ressources en eau, avec notamment un soutien financier pour accompagner les changements de pratiques agricoles,
- le curatif, à travers des investissements dans les filières de traitement pour éliminer plus efficacement les micropolluants,
- le prospectif, à travers un programme de recherche et développement ambitieux.

La part agence de l'eau

La part des redevances de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est perçue auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau. Pour toute facture émise après le 1^{er} janvier 2025, une réforme s'appliquera sur ces redevances. La part agence de l'eau passera ainsi de 36 € en 2024 à 44,59 € en 2025*.

En savoir plus sur www.lesagencesdeleau.fr

* Sur la base des informations connues au 29/11/2024, date de la délibération du comité syndical d'atlantic'eau

Atlantic'eau, service public d'eau potable en Loire-Atlantique

Atlantic'eau est le service public en charge de l'eau potable sur 148 communes. Ce syndicat départemental est placé sous la responsabilité d'élus locaux.

Fondé sur un principe de solidarité, atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable pour l'ensemble des abonnés de son territoire, quelle que soit la ressource disponible. 254 000 abonnés sont raccordés au service.

Plus d'informations : www.atlantic-eau.fr

CONTACT : Dolores Briand
Tél. 02 40 71 09 12 - dolores.briand@atlantic-eau.fr

